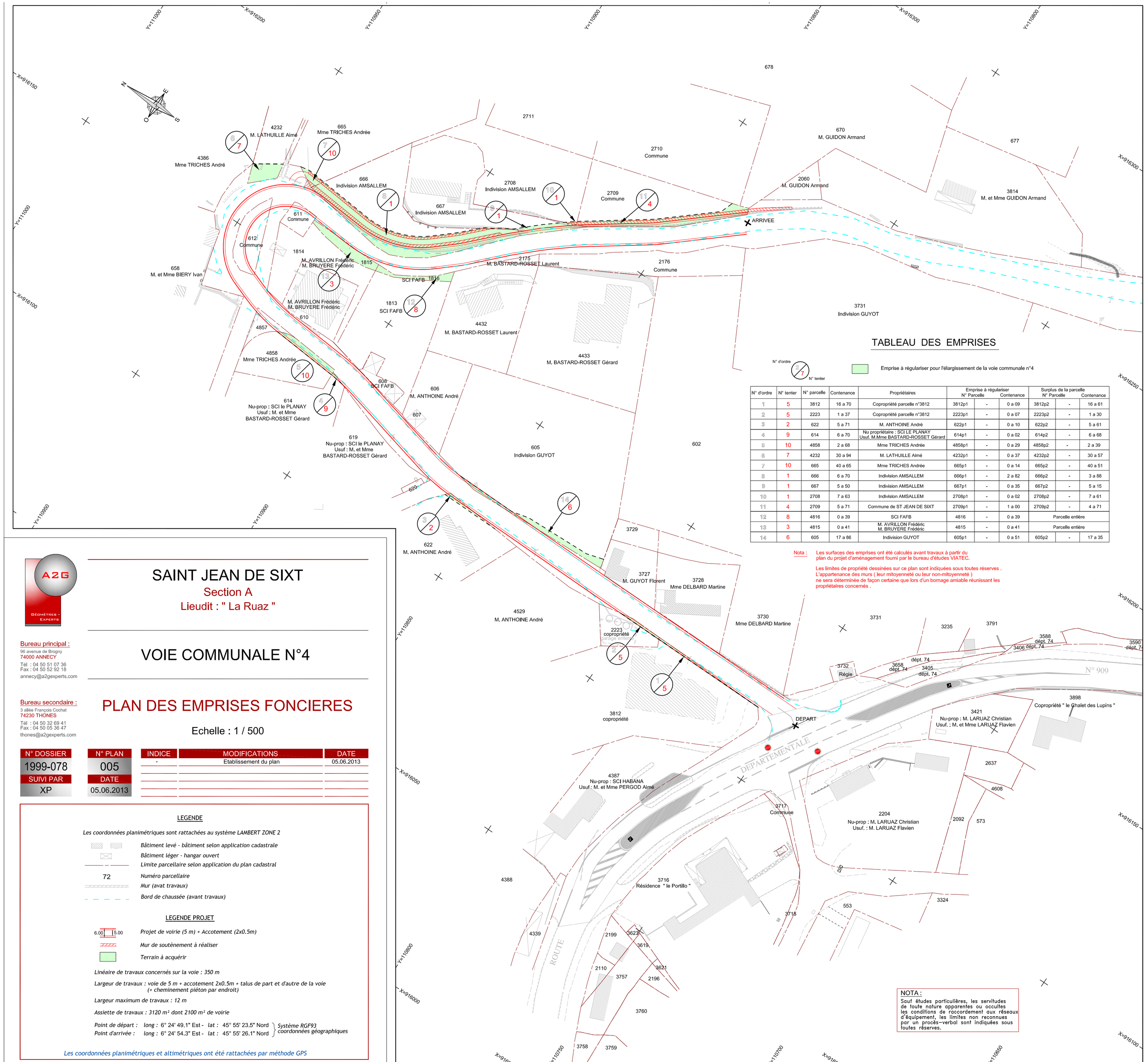

TABLEAU DES EMPRISES

N° d'ordre / N° terrier

Emprise à régulariser pour l'élargissement de la voie communale n°4

N° d'ordre	N° terrier	N° parcelle	Contenance	Propriétaires	Emprise à régulariser N° Parcelle		Contenance	Surplus de la parcelle N° Parcelle		Contenance
1	5	3812	16 a 70	Copropriété parcelle n°3812	3812p1	-	0 a 09	3812p2	-	16 a 61
2	5	2223	1 a 37	Copropriété parcelle n°3812	2223p1	-	0 a 07	2223p2	-	1 a 30
3	2	622	5 a 71	M. ANTHOINE André	622p1	-	0 a 10	622p2	-	5 a 61
4	9	614	6 a 70	Nu propriétaire : SCI LE PLANAY Usuf. M.Mme BASTARD-ROSSET Gérard	614p1	-	0 a 02	614p2	-	6 a 68
5	10	4858	2 a 68	Mme TRICHES Andrée	4858p1	-	0 a 29	4858p2	-	2 a 39
6	7	4232	30 a 94	M. LATHUILLE Aimé	4232p1	-	0 a 37	4232p2	-	30 a 57
7	10	665	40 a 65	Mme TRICHES Andrée	665p1	-	0 a 14	665p2	-	40 a 51
8	1	666	6 a 70	Indivision AMSALLEM	666p1	-	2 a 82	666p2	-	3 a 88
9	1	667	5 a 50	Indivision AMSALLEM	667p1	-	0 a 35	667p2	-	5 a 15
10	1	2708	7 a 63	Indivision AMSALLEM	2708p1	-	0 a 02	2708p2	-	7 a 61
11	4	2709	5 a 71	Commune de ST JEAN DE SIXT	2709p1	-	1 a 00	2709p2	-	4 a 71
12	8	4816	0 a 39	SCI FAFB	4816	-	0 a 39	Parcelle entière		
13	3	4815	0 a 41	M. AVRILLON Frédéric M. BRUYERE Frédéric	4815	-	0 a 41	Parcelle entière		
14	6	605	17 a 86	Indivision GUYOT	605p1	-	0 a 51	605p2	-	17 a 35

Nota : Les surfaces des emprises ont été calculés avant travaux à partir du plan du projet d'aménagement fourni par le bureau d'études VIATEC.

Les limites de propriété dessinées sur ce plan sont indiquées sous toutes réserves . L'appartenance des murs (leur mitoyenneté ou leur non-mitoyenneté) ne sera déterminée de façon certaine que lors d'un bornage amiable réunissant les propriétaires concernés .

NOTA :
Sauf études particulières, les servitudes de toute nature apparentes ou occultes les conditions de raccordement aux réseaux d'équipement, les limites non reconnues par un procès-verbal sont indiquées sous toutes réserves.

A2G GÉOMÈTRES - EXPERTS

Bureau principal :
96 avenue de Brogny
74000 ANNECY
Tél : 04 50 51 07 36
Fax : 04 50 52 92 18
annecy@a2gexperts.com

Bureau secondaire :
3 allée François Cochat
74230 THONES
Tél : 04 50 32 69 41
Fax : 04 50 05 36 47
thones@a2gexperts.com

SAINT JEAN DE SIXT

Section A

Lieudit : " La Ruaz "

VOIE COMMUNALE N°4

PLAN DES EMPRISES FONCIERES

Echelle : 1 / 500

N° DOSSIER	N° PLAN
1999-078	005
SUIVI PAR	DATE
XP	05.06.2013

INDICE	MODIFICATIONS	DATE
-	Etablissement du plan	05.06.2013

LEGENDE

Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système LAMBERT ZONE 2

- *Bâtiment levé - bâtiment selon application cadastrale*
- *Bâtiment léger - hangar ouvert*
- *Limite parcellaire selon application du plan cadastral*
- 72 *Numéro parcellaire*
- *Mur (avat travaux)*
- *Bord de chaussée (avant travaux)*

LEGENDE PROJET

- 6.00 | 5.00 *Projet de voirie (5 m) + Accotement (2x0.5m)*
- *Mur de soutènement à réaliser*
- *Terrain à acquérir*

Linéaire de travaux concernés sur la voie : 350 m

Largeur de travaux : voie de 5 m + accotement 2x0.5m + talus de part et d'autre de la voie (+ cheminement piéton par endroit)

Largeur maximum de travaux : 12 m

Assiette de travaux : 3120 m² dont 2100 m² de voirie

Point de départ : long : 6° 24' 49.1" Est - lat : 45° 55' 23.5" Nord
Point d'arrivée : long : 6° 24' 54.3" Est - lat : 45° 55' 26.1" Nord
} *Système RGF93 coordonnées géographiques*

Les coordonnées planimétriques et altimétriques ont été rattachées par méthode GPS

Seuls les éléments figurant sur ce plan "papier" sont valables. Toutes autres informations présentes dans le fichier informatique de ce plan ne sont pas garanties.